



Pôle éducatif du Mont de Vannes

28, route de Ronchamp
70270 SAINT-BARTHELEMY

07 66 48 22 65
ecole.saint-barthelemy@ac-besancon.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 7/10/2025

Début de séance à 17H00

Présents en présentiel :

Enseignants :	M. LUKASZCZYK, Mme MERIQUE, M. MILLOT, Mme LAROCH
Présidente du SIVU :	Mme COUTHERUT
ATSEM :	Mme BOUVERET, Mme PERNOT
Maires :	M. MASSON, M. OUDOT
Représentants des parents d'élèves :	Mme GARRET, Mme GARNIER, Mme SCHLUEP, Mme GUEDOT, M. LINDECKER, Mme MOREL
Responsable du périscolaire :	Mme MEOT
DDEN :	M. CARDOT

Excusés :

IEN :	Mme MOUREY
Maires :	M. DEMANGE
Enseignants :	Mme IATTONI
RASED :	Mme FAUVERNIER
ATSEM :	Mme BOUVERET
Agents d'entretien :	Mme PETITGIRARD, Mme GUERRE
AESH :	Mme VINCENT
Représentants des parents d'élèves :	Mme METRAL, Mme LABRUDE, Mme HUERTA, M. GARNIER
Agents d'entretien :	Mme GUERRE, Mme PETITGIRARD

Ordre du jour

-  Informations sur le périscolaire
-  Installation, rôle du Conseil d'École et modalité de fonctionnement (Retour sur le précédent Procès-Verbal)
-  Discussion et vote du règlement intérieur de l'école
-  Effectifs de rentrée et équipe pédagogique
-  Activités des classes et coopérative scolaire
-  Sécurité (Incendie et PPMS)

Informations sur le périscolaire

Fréquentation du Périscolaire

La fréquentation moyenne hebdomadaire est la suivante :

Matin : 13 enfants

Midi : 48 enfants

Soir : 18 enfants

Mercredi (Moyenne journalière) : 25 enfants

Projets pédagogiques intercommunal : La Boîte à Culture

Thèmes : Activités artistiques et culinaires.

Objectif : Regrouper et exposer les créations des différents périscolaires de la communauté de communes.

Projet Thématique : Vieillir, une Force à Partager

Concept : Création d'un "Arbre des Savoirs".

Mise en œuvre : Chaque participant (enfant, parent, aîné, etc.) est invité à partager un conseil ou un souvenir.

Exposition : Les contributions seront exposées à la Mairie au cours de l'année.

Événements et Dates

Marché de Noël : Vendredi 12 décembre, à l'extérieur (si possible).

Activités : Confection et vente d'objets par les enfants, ateliers créatifs et culinaires.

Jours et Périodes d'Ouverture

Accueil Vacances Scolaires : Le service est ouvert durant la première semaine de chaque période de petites vacances.

Fermeture : Le service sera fermé pendant les vacances de Noël et les trois semaines d'été.

Installation du Conseil d'Ecole

Rappel de la composition et du rôle du conseil d'école [Article D411-1 du Code de l'éducation](#) ,

- o Composition : parents élus, représentants de la municipalité, enseignants, DDEN...
- o Rôle :
 - Vote le règlement intérieur de l'école ;
 - Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
 - Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
 - d) L'hygiène scolaire ;
 - e) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;

f) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République

- Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Le conseil choisit son mode de vote ; *personne ne s'oppose à la méthode de la main levée.*

Si un parent titulaire ne peut assister au conseil d'école, il doit prévenir lui-même le parent suppléant pour le remplacer.

Le directeur fera parvenir aux parents élus une invitation au moins 8 jours avant le conseil d'école.

Les questions diverses des parents seront remises à l'école au moins 3 jours avant le conseil, ceci afin d'y répondre au mieux.

Résultats du scrutin des élections de parents d'élèves

154 électeurs inscrits, 57 votants, soit un taux de participation de 37.01 %, 1 bulletin blanc ou nul, 56 suffrages exprimés. La participation est en baisse avec une liste de candidats complète et une première élection électronique.

Les représentants des parents élus sont donc Mme MOREL, Mme GARRET, Mme GARNIER, M. LINDECKER, M. GARNIER, Mme HUERTA, Mme SCHLUEP, Mme GUEDOT, Mme METRAL et Mme LABRUDE.

L'équipe pédagogique

Pour la maternelle les PS/MS/GS : M. LUKASZCZYK, M. MILLOT, M. BOISSON-RUER, Mmes BOUVERET et PERNOT et Mme VINCENT (AESH)

Pour la classe de CP/CM2 : Mme IATTONI et M. BOISSON-RUER

Pour la classe de CE1/CE2 : Mme MERIQUE et Mme VINCENT (AESH)

Pour la classe de CM1/CM2 : Mme LAROCHE

La maternelle et l'école élémentaire sont maintenues propres grâce à Mme BOUVERET, Mme PERNOT, Mme GUERRE et Mme PETITGIRARD.

Effectifs de cette rentrée 2025

Les répartitions

Répartition par niveau 2025-2026		Prévisions par niveau 2026-2027		Répartition par classe 2025-2026	
CYCLE I	38	CYCLE I	36	PS/MS/GS - 5/7/7	19
PS	9	TPS	0	PS/MS/GS - 4/8/7	19
MS	15	PS	12	CP/CM2 - 13/8	21
GS	14	MS	9	CE1/CE2 - 12/11	23
CYCLE II	36	GS	15	CM1/CM2 - 15/7	22
CP	13	CYCLE II	39	TOTAL	104
CE1	12	CP	14	Répartition par dispositif 2025-2026	
CE2	11	CE1	13	RASED	1
CYCLE III	30	CE2	12		
CM1	15	CYCLE III	26		
CM2	15	CM1	11		
TOTAL	104	CM2	15		
		TOTAL	101		

Il est notable que les effectifs subissent une légère baisse cette année. Les prévisions montrent l'arrivée d'une dizaine d'élèves à la rentrée 2026.

Inscriptions :

Pour la rentrée 2026, les inscriptions des PS se feront à la mairie durant le mois d'avril. Dans un deuxième temps, les parents doivent impérativement contacter l'école pour continuer l'inscription.

Un article sera publié dans le journal ainsi que dans le bulletin municipal du mois de mars.

Une visite de l'école sera organisée : soit les parents devront s'inscrire auprès du directeur ; soit une visite aura lieu un samedi matin avec une réunion d'information et de présentation de la classe fin juin.

Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur n'a pas changé cette année.

Il est disponible sur le blog de l'école. <http://prim-st-barthelemy.ac-besancon.fr/>

Les activités des classes



➡ Les maternelles se sont rendus dans le bois de la forêt du Mont de Vannes recueillir des éléments de l'automne. L'observation et la récolte ont permis aux élèves de connaître et de mettre en mots la saison de l'automne. Ils ont pu trier les éléments et pour les plus grands déterminer les espèces d'arbres présentes dans la forêt à



l'aide d'un herbier de feuilles. Ils ont également utilisé les feuilles en art plastique.

Les élèves ont cuisiné un légume de saison, la citrouille, pour en faire de la soupe qu'ils ont adoré.

L'année dernière, les élèves de maternelle ont planté des porte-greffes. Cette année, le moment est venu d'y installer des greffons de pommiers.

Nous souhaitons que ce verger raconte l'histoire des familles et des élèves de notre école. C'est pourquoi nous lançons un appel particulier : si vous possédez un ancien pommier auquel vous tenez (celui de votre grand-parent, un arbre qui a marqué votre enfance, etc.), nous aimerions que votre enfant participe à son greffage dans le verger.

Pour nous permettre de sélectionner les variétés et de planifier le greffage, nous devons d'abord goûter les pommes de votre arbre.

Pour contribuer, les parents ont fourni quelques pommes (même si elles sont petites, acides ou "moches") issues de cet arbre dans un petit sac contenant :

- L'adresse précise de l'arbre (indispensable pour le prélèvement des greffons).
- Le nom ou l'histoire que vous donnez à cette variété de pomme .

A l'occasion de la semaine du goût, nous les avons goûtées pour les sélectionner... on a tout gardé !!

Merci aux familles Pinot, Personeni, Lindecker, Roy, Sarrazin pour leur aide précieuse. Les greffons seront prélevés au cours du mois de janvier. Nous attendons la sollicitation de l'association des Croqueurs de Pommes pour vous transmettre la date précise.



➡ Organisation d'un goûter pour travailler sur la liste. Le projet avait pour but de motiver les élèves et à montrer les sens d'un type d'écrit : la liste, afin de préparer un goûter pour les élèves de maternelle.



➡ Dans le cadre du festival Des Mots organisé par l'association En-Vies d'Ici, l'école de Saint Barthélémy a reçu une intervention gratuite dans la classe de CE1-CE2 avec Laurence Clément, auteur de plusieurs ouvrages dont "Le livre affamé" son dernier en date. L'artiste présente son travail puis anime un atelier avec les élèves.



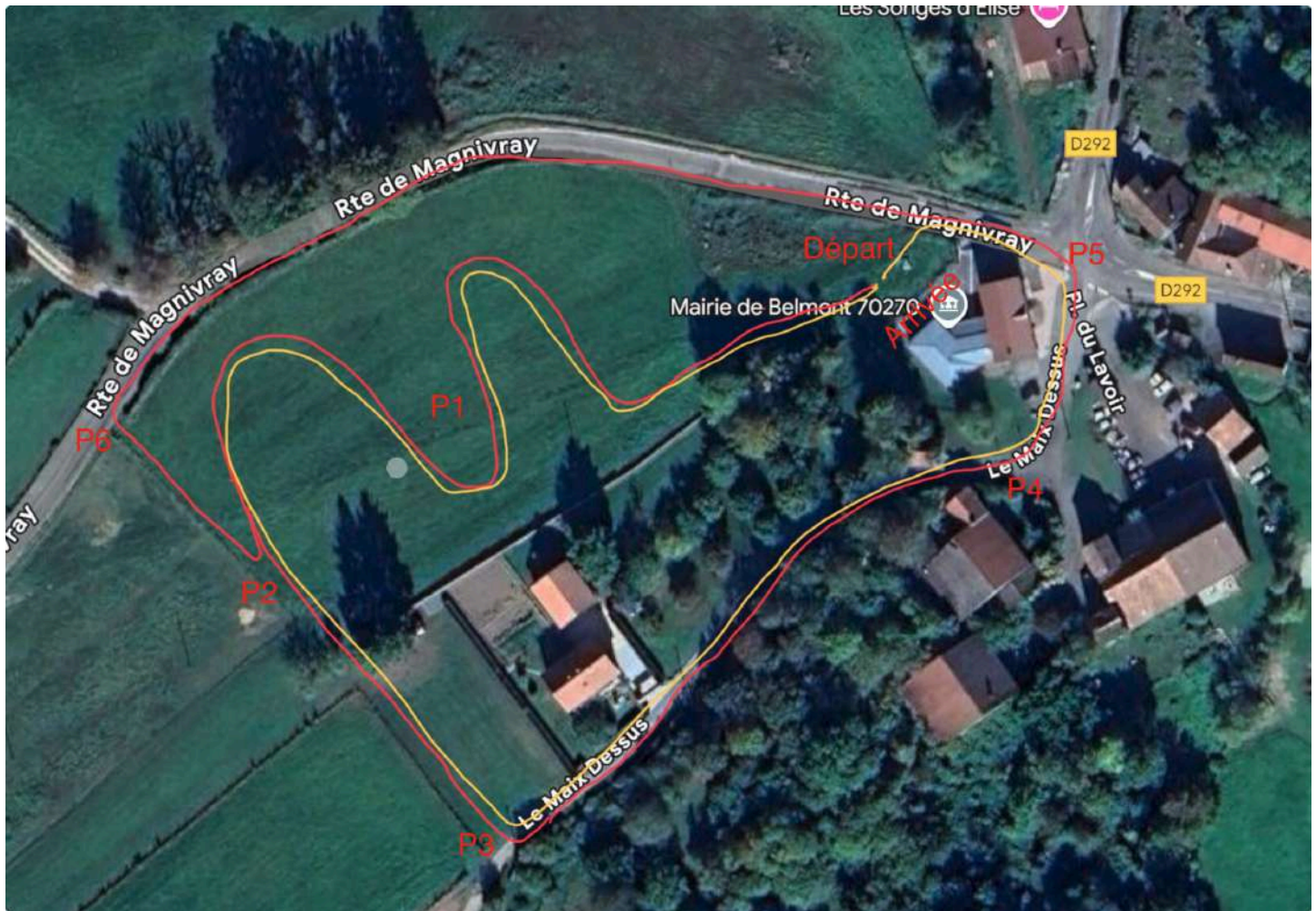
Pour donner du sens à la production d'écrits, les élèves de CE1-CE2 préparent un Book Créator et vont enregistrer leur voix afin de l'envoyer aux élèves de Mélisey et de Vaivre et Montoille.

➡ Les classes de Mmes LAROCH, IATTONI et Mme MERIQUE participent au **CROSS** des 1000 étangs avec les écoles du secteur collège de Melisey et de Faucogney. Cette action est financée par le réseau ECHO.

GS/CP mixtes parcours rouge -> 400m

CE: parcours jaune => 600m

CM : parcours rouge -> 1125m



➡ Les élèves de CM ont travaillé sur l'inauguration de la tombe de regroupement du 8 novembre, où reposent désormais les huit soldats morts pour la France, qui étaient inhumés dans notre cimetière communal.



Lecture de lettres des Poilus et chants par des élèves.

➡ Les élémentaires participent à la résidence d'artistes : **"Sur les traces de Johann Sebastian Bach, à la rencontre de Dietrich Buxtehude"**.

Le voyage auquel l'ensemble Les Timbres invite les élèves de l'école de Saint Barthélemy n'est pas sans danger ! Ils devront d'abord marcher, et marcher pendant des jours et des jours, jusqu'à parcourir à pied plusieurs centaines de kilomètres jusqu'à Lübeck !

C'est exactement ce qui arriva au jeune Johann Sebastian Bach qui, âgé de vingt ans, demanda à la ville d'Arnstadt où il était organiste un congé de quatre semaines afin de se rendre à Lübeck rencontrer le célèbre organiste Dietrich Buxtehude. Il y resta finalement... quatre mois !

Que s'est-il passé à Lübeck ? C'est ce qui sera raconté au cours de ce petit spectacle, qui permet aux enfants et leurs familles de découvrir de l'intérieur et par la pratique, non seulement la musique, mais aussi la dynamique de représentation qu'elle génère.

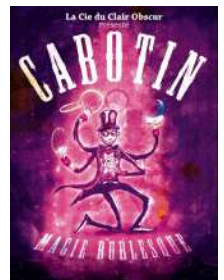
Comment ? Les élèves participeront à plusieurs séances de répétitions étalées sur les temps scolaire, au cours desquelles ils apprendront quelques œuvres de la période baroque en lien avec le programme Buxtehude des Timbres ; les pièces choisies seront soit chantées, soit jouées avec des instruments de percussions simples, soit les deux en même temps.

Merci à Mme COUTHERUT qui nous a permis de participer à ce projet.

➡ Le **spectacle de NOEL** d'une valeur de 700 euros sera offert par le SIVU que nous remercions, il aura lieu fin décembre à 10h. Nom du spectacle : Le spectacle Cabotin et son Acolyte / Durée : 50 min.

Le spectacle doit être adapté aux élèves allant de la petite section jusqu'au CM2.

Magie burlesque : Un groom, bonimenteur sympathique, et parfois taquin, transformera les tours réalisés jadis sur les places publiques en numéros interactifs et burlesques. Son parti pris : un dialogue libre et direct, pour une magie sans truchage.



➡ Cette année, un dispositif de décloisonnement des classes élémentaires est mis en place. L'objectif principal est de renforcer le partage de compétences entre les enseignants afin d'optimiser la réussite des élèves et d'alléger les effectifs dans certaines classes surchargées. Ces échanges interdisciplinaires portent principalement sur les domaines suivants : les sciences, l'éducation physique et sportive (EPSA) et l'enseignement d'une langue vivante.

➡ Une journée « ateliers de Noël » sera réalisée le 28 novembre après-midi avec des parents volontaires. Les élèves de l'élémentaire seront invités à participer à plusieurs ateliers tournants pour réaliser des décorations de Noël. Ces « bricolages » permettront dans un premier temps de décorer l'école, puis les élèves repartiront avec la veille des vacances de Noël.

➡ Toutes les classes se sont inscrites aux spectacles vivants proposés par les JMF :

Ces spectacles permettent de compléter l'éducation artistique et culturelle (EAC) qui a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture.

Vendredi 14 novembre 2025

Maternelle /CP

LE RETOUR DES FLEURS

Séances : 9h15 – 10h15 Durée : 35 min



Ne supportant plus la méchanceté des hommes, un sorcier les prive des fleurs et disparaît. Dès lors, le pays perd la mémoire des végétaux, devenus un mythe auquel plus personne ne croit... jusqu'au jour où une jeune femme décide de partir à la recherche du grand sorcier. Ce conte de tradition orale australien prend vie grâce à une belle voix off au timbre chaud et profond. Sur scène, la musicienne Claire Lebrun et la plasticienne Hortense Gesquière forment un duo unique et créatif ! Les textures sonores foisonnantes échappées de la contrebasse et du looper couplées à une multitude de techniques plastiques telles que la fresque à la craie, les ombres chinoises en papier découpé ou encore le dessin sur transparent, nous plongent dans cette quête essentielle et éminemment poétique, de l'ombre à la lumière...

Claire Lebrun contrebasse

Hortense Gesquière dessin, manipulations

Vendredi 27 mars 2026

Cycles 2/3

LES 3 JOURS DE LA QUEUE DU DRAGON

Séances : 9h30-14h15 Durée : 50 min



Les sons sont des mots autant que les mots sont des sons. Explorant de manière musicale et rythmique la matière du langage, une conférencière improbable (mais très documentée !) et son acolyte multi-clarinettiste nous livrent tous les secrets morphologiques et psychologiques des dragons, s'inspirant de la vie de ces animaux de légende tout en créant une analogie étonnante avec les clarinettes. Par de multiples jeux musicaux sur les dragons et leur imaginaire, ils nous embarquent dans une expérience sonore et visuelle complètement farfelue, pour notre plus grand plaisir.

Embarquez pour une conférence fantastique sans queue ni tête mais diablement drôle, qui jongle avec les mots et les notes, les assonances et les consonances, afin de porter une réflexion ludique autour du langage et du sens.

Pierre Horckmans clarinettes, effets

Anais Serme jeu, flûte traversière, voix

Les classes de la maternelle se sont inscrites au Festival International du Cinéma d'Asie au mois de février, la date n'est pas encore fixée.

➡ L'association "France Addiction" viendra réaliser plusieurs séances avec les cycles 3 dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire et le bien-être des élèves.

Coopérative scolaire

Nous remercions les parents pour leur participation à la cotisation de rentrée scolaire qui a augmenté cette année, elle atteint 650 euros. Une vingtaine de familles ont donné plus que la cotisation souhaitée. L'équipe pédagogique les remercie.

Nous remercions également l'association Les Lutins du Mont de Vannes pour leur don de 1000 euros.

L'opération de prise de portraits individuels (cartes de vœux et autres objets photos...) a rapporté un bénéfice de 1081,40 euros.

La vente de chocolats nous apportera un bénéfice d'environ 1085 euros.

Ceci nous servira à financer des activités pédagogiques et culturelles au cours de l'année.

L'école doit procéder à des exercices d'évacuation incendie. Celui du premier trimestre a eu lieu le 12 septembre 2025 à 10h en incluant la micro crèche. Les enfants, avec le personnel de l'école, se sont regroupés dans la cour de récréation dans un temps raisonnable. Tout s'est bien passé.

Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) unifié de l'école.

Bilan de la visite pour l'élaboration du PPMS unifié du pôle de St Barthélémy le 1er octobre 2024

“Le pôle éducatif des monts de Vannes comprend trois bâtiments regroupés sur le même site :

- Le bâtiment élémentaire a été construit il y a 10 ans*
- Le bâtiment « maternelle » qui est partagé avec la micro crèche qui ouvrira en février 2025*
- Le bâtiment périscolaire*

Le SIVU a la compétence scolaire, le périscolaire et la micro crèche sont gérés par la communauté de communes des mille étangs.

Les bâtiments ne contiennent pas d'amiante, celui élémentaire a été construit après 1997 et les autres bâtiments sont récents (environ 20 ans). Le pôle est entouré de clôture avec des visiophones à ouverture à distance (un en élémentaire et un au périscolaire). Deux parkings se trouvent devant l'école.

Le pôle est concerné par le radon, une VMC est installée et des analyses régulières réglementaires sont réalisées. Le SIVU doit les retrouver.

Le pôle regroupe les élèves de St Barthélémy, Montessaux et Malbouhans. Deux bus emmènent les élèves avec la société Tard de Luxeuil.

Il compte 109 élèves regroupés dans 5 classes (3 dans le bâtiment élémentaire) et 2 dans le bâtiment « maternelle ».

Il est chauffé avec une chaudière à pellets et une chaudière secondaire à fuel. La chaudière à pellets connaît souvent des problèmes de fonctionnement et la maintenance est faite par une entreprise grenobloise.

Le pôle est classé ERP de catégorie 5.

Les travaux de la micro crèche ne sont pas achevés. Au printemps nous reprendrons le PPMS unifié en intégrant la micro crèche. Le périscolaire est également intégré. Le directeur de l'école sera le RUS (responsable unique de sécurité), une convention sera établie cette année après l'ouverture de la micro crèche. Les registres de sécurité incendie des bâtiments se trouvent

dans une boîte en métal rouge dans le hall d'entrée élémentaire. Les bâtiments sont tous équipés d'alarme incendie mais les alarmes ne sont pas reliées entre elles. Le bâtiment élémentaire est suffisamment éloigné des deux autres pour ne pas devoir être relié aux autres alarmes. Par contre les bâtiments « maternelle » et périscolaire très proches devraient avoir leurs alarmes reliées entre elles.

Un bouton moleté est préconisé à l'issue de secours de la salle restauration du périscolaire. Il répondrait à la sécurité incendie et à la sûreté. La salle d'activité serait la salle de confinement du périscolaire mais elle ne ferme pas à clé. Il faudrait prévoir une fermeture à clé, comme la porte n'est pas d'une grande solidité, prévoir deux barres de renfort à mettre en cas de confinement intrusion. Aucune porte intérieure du périscolaire ne ferme à clé sauf la salle de restauration qui est très vitrée.

Deux visiophones avec ouverture à distance sont installés : un à l'école élémentaire et un au périscolaire.

Les poubelles de l'école maternelle sont stockées le long du bâtiment côté périscolaire, en cas de feux de poubelles, la propagation des flammes pourrait enflammer le bâtiment. Un autre lieu de stockage est à privilégier.

Les produits d'entretien sont stockés dans un local dédié, fermé à clé mais le directeur n'a pas les fiches FDS (fiches de données de sécurité). Madame la présidente du SIVU va les lui faire parvenir.

Les relations au sein des différents acteurs des différentes structures sont bonnes, les conditions de travail le sont aussi."

Rappel : si le PPMS est mis en place, les parents ne doivent pas venir chercher les enfants. Ceux-ci doivent rester confinés à l'école. Écouter la radio sur les fréquences conventionnées (106.8 pour France Bleu, 104.5 pour France Info ou 89.5 pour France Inter) pour se tenir informés et savoir quand venir chercher ses enfants.

Un exercice académique attentat/intrusion sera organisé courant décembre.

Objectifs nationaux et départementaux

➡ Dans le cadre du programme national PHARe de lutte contre le harcèlement à l'école, l'école a organisé une journée de mobilisation, le **jeudi 6 novembre**.

« Tous en vert ! »

Le vert étant la couleur symbolique de la lutte contre le harcèlement, **les élèves et les adultes étaient invités à porter un vêtement ou un accessoire de couleur verte ce jour-là.**

Ce geste simple est un signe visible de notre engagement collectif et de notre solidarité contre toutes les formes de harcèlement.

Cette journée permet également de sensibiliser les élèves et de leur proposer la **passation d'un questionnaire d'auto-évaluation** sur le climat scolaire et les situations potentielles de harcèlement, dans le cadre du programme PHARe.



➡ **La journée de la laïcité** le 9 décembre 2025, qui marquera le 120e anniversaire de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. L'objectif principal de cet événement est de valoriser le travail continu mené par les écoles sur les valeurs de la République et la laïcité, tout en chassant les idées reçues. L'événement central est un rassemblement en direct à 10 heures, lié à l'action départementale "D'un fil à l'Autre" édition 2. Pour les circonscriptions de Vesoul 1, 2 et 3, ce rassemblement aura lieu précisément le mardi 9 décembre 2025 à 10 heures, salle Alain Parisot à Vesoul.

Ce projet de réalisation inclut la création d'un patchwork par les élèves sur le thème de l'égalité filles-garçons, dont les pièces seront récupérées et exposées en juin 2026. Les GS de l'école participeront à ce projet et seront en visio pour présenter où ils en sont dans leur cheminement.



➡ **Le protocole "Santé mentale"**

Selon l'étude nationale *Enabée* menée par Santé publique France en 2023, **13 % des enfants de 6 à 11 ans présentent un trouble probable de santé mentale** (trouble émotionnel, oppositionnel ou déficit de l'attention).

Dans une classe de 25 élèves, **3 à 4 enfants peuvent être concernés**, ce qui souligne l'importance de renforcer le repérage et l'accompagnement dans chaque école.

Afin de **mieux repérer les difficultés et accompagner les élèves**, chaque école devra, d'ici la fin de l'année 2025, se doter d'un **protocole en santé mentale** et inscrire dans le carnet des élèves les **numéros utiles d'urgence et d'écoute**.

